

Les batardeaux ou barrières anti-inondation permettent de protéger votre habitation ou vos locaux contre les inondations.

L'objectif de ces dispositifs d'étanchéité temporaire est de limiter ou retarder l'intrusion de l'eau dans la maison.

Simple d'utilisation, le batardeau est une la solution anti-crues adaptée à toutes les situations.

Il se monte et se démonte facilement, rapidement et à volonté.



Barrière anti inondation

L'effet de levier est généré manuellement (par engrenage) pour augmenter la largeur du panneau de 780 à 1100 mm mais également la pression d'air générée manuellement pour gonfler le joint en caoutchouc.

Fonctionnement barrière anti-inondation :

Les ailes glissent dans et hors de la structure centrale, permettant à la largeur du panneau d'être ajustée pour s'adapter à une gamme d'ouvertures de porte. « Rappel de 780 à 1100 mm »

Les ailes sont reliées par un mécanisme à vis. Le mouvement des ailes est contrôlé par une poignée à cliquet.

La direction du mouvement des ailes est contrôlée par un bouton de marche arrière sur la poignée à cliquet.

L'étanchéité de l'ouverture de la porte est assurée par un système de tube en caoutchouc gonflable breveté, qui entoure le cadre étendu. Lorsque le panneau est maintenu en position par les ailes déployées, le tube est gonflé par une pompe à air intégrée à commande manuelle. Le système d'air a un manomètre intégré.

Matériaux:

Corps principal : ABS2100 - Renfort de fibres de verre GR10

Moulures intérieures: Polyacétal POM M90-44

Renfort: acier inoxydable 304

Système d'engrenage: laiton

Joint de compression: EPDM 40-50 Shore A

Joint gonflable: (breveté)

Dimensions physiques :

Hauteur : 720 mm Largeur : réglable de 780 mm à 1 100 mm Profondeur : 60mm

Masse : 19,8 kg



Certifications :

✓ Marquage CE conformément à la directive 2006/42 / CE La directive machines

✓ «Sceau de qualité» dans «Sécurité en protection contre les inondations» testé par un organisme indépendant TUV Sud et certifié par l'Association européenne de protection contre les inondations (EVH).